

« M. Gonzalve Désaulniers y récita une pièce de vers pleine de fraîcheur et d'esprit.

« De son côté, l'excellent écrivain avait pris à lui seul le numéro du mois de la *Revue*, numéro unique, dans lequel tout, prose et poésie, était signé Benjamin Sulte.

« Au physique, Sulte est un beau gaillard, bien campé, largement bâti, très vif d'allures, à l'œil franc, vous regardant bien en face, moustache et barbiche de grenadier ; regardez son portrait.

« M. Alfred Garneau lui adressa cet acrostiche :

œi nous te demandions : " Où prends-tu pour écrire
Cne très grande histoire et tant de vers charmants,
Ces longs loisirs qu'il faut, à qui cherche à bien dire ? "
-ju rirais aux éclats... Ton secret pour produire
est de mettre à profit tous les petits moments. "

Sulte compte autant d'amis que de connaissances. Il a eu parfois des adversaires ; je ne lui connais pas d'ennemis. Quelques adorateurs de la déesse Routine, lui ont assez amèrement reproché son franc-parler. Ces colères à froid, que rien ne justifiait, ont fini par se calmer.

On a bien tort de vouloir refaçonner le caractère d'hommes aussi fortement trempés. Encore une fois, Sulte est quelque chose parce qu'il est lui-même. S'il cessait d'être le Benjamin Sulte que nous connaissons, il ne serait rien du tout.

Self-made man dans la plus belle acception du mot, il a été son propre maître et il aurait grandement tort de mépriser aujourd'hui les enseignements du précepteur qui l'a si bien formé. *Self-made men are apt to worship their Maker* est un axiome anglais qui peut être vrai dans sa double acception.

Celui qui s'est instruit en dépit des circonstances, j'allais dire en dépit de tout le monde, peut à bon droit réagir contre la fausse modestie qui lui empêcherait d'avoir conscience de sa propre valeur.

Sulte a cru s'apercevoir que certaines légendes perpétuées à travers les siècles étaient de nature à fausser la vérité historique, il s'est permis d'apprécier autrement que la plupart de ses devanciers certains faits de notre histoire. S'il se trompait, on avait bien le droit de le convaincre de son erreur, mais ce qu'il n'admet pas, ce que je n'admets pas non plus, c'est qu'on eût le droit de lui dire : La personne dont vous parlez était revêtue d'un caractère sacré ; en conséquence il vous est interdit d'apprécier ses actes politiques.